



PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2016

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

M. Alain Goulet
M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault (19h15)
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h25)
M. Pierre Gosselin

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 16-183** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2016

- 16-184** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre
2016.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

16-185 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

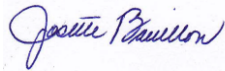
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de septembre au montant **de 26 308.80\$**.

- Autorise le paiement de **41 685.88\$** à Gides April inc., pour la réfection de la toiture du centre communautaire.
- Retarde le paiement de **16 231.00\$** à la municipalité Des Hauteurs pour des équipements incendie.

Mme Nancy Pineault se présente à 19h15.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2016 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

5. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- L'état des revenus et des dépenses du mois d'octobre 2016
- Rapport des heures effectuées par les employés
- Rapport du service de l'urbanisme, permis et certificat (octobre)
- Volume des constats par ville et le comparatif sur 3 ans

DÉPÔT DE CURRILUM VITAE

Monsieur Carl Lecours

16-186 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de services de monsieur Carl Lecours pour un emploi en tant que chauffeur.

QUE la candidature soit déposée dans la banque de noms.

Monsieur Marc-Yvan Lévesque

- 16-187** Il est proposé par monsieur Alain Goulet, appuyé par monsieur Pierre Gosselin et unanimement résolu :
QUE le Conseil municipal accepte l'offre de services de monsieur Marc-Yvan Lévesque pour un emploi en tant que chauffeur.

QUE la candidature soit déposée dans la banque de noms.

LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

Club des 50 ans et plus

- 16-188** Il est proposé par monsieur Alain Goulet appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu :
QUE le Conseil municipal autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale au Club des 50 ans et plus, le 19 novembre prochain, pour célébrer la fête de Noël.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Les Chevaliers de Colomb

- 16-189** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise l'utilisation gratuite de la salle municipale aux Chevaliers de Colomb, le 27 novembre 2016, pour un déjeuner.

LAMPES DE RUE

- 16-190** Il est proposé par Pierre Gosselin appuyé par Rodrigue Ouellet et résolu unanimement
QUE le Conseil municipal accepte l'offre de madame Anita Fournier pour l'achat de cinq (5) lampes de rue. Prix offert : 40\$ pour 5 lampes

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
FERMETURE DU PONT SUR LA ROUTE 298

- 16-191** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Alain Goulet et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise le ministère des Transports à fermer le pont P-06409 sur la route 298 et à utiliser le réseau municipal comme chemin de détour pendant la durée des travaux. Ces travaux sont prévus à l'été 2019 pendant un période de 20 semaines.

6. MRC DE LA MITIS

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire était absent à la dernière séance de la MRC de La Mitis.

ANNULATION DU MANDAT DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE – DOSSIER DU LOT 4 987 628 DU CADASTRE DU QUÉBEC

- 16-192** **CONSIDÉRANT QUE** le 7 octobre 2016, le Conseil municipal a adopté la résolution 16-169 accordant un mandat de modification réglementaire afin d'autoriser l'usage « 4929 – Autres services pour le transport » dans la zone 31 AGF;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 4 987 628 du Cadastre du Québec a discuté avec l'aménagiste de la MRC de La Mitis en mentionnant qu'il n'est plus nécessaire d'effectuer cette modification;

CONSIDÉRANT QUE cet usage sur le lot 4 987 628 du Cadastre du Québec est toujours prohibé;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a tout fait afin d'aider le propriétaire du lot 4 987 628 du Cadastre du Québec.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Pierre Gosselin et résolu unanimement que le Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier révoque la résolution 16-169 et annule le mandat de modification réglementaire.

Mme Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h25.

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire présente et dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000\$ totalisant plus de 25 000\$ et les contrats octroyés de 25 000\$ et plus, Le rapport du maire sera distribué à chaque adresse civique par l'entremise

du journal « Le Charlois ».

9. TERRAIN DU PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER

16-193 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal accepte la proposition de monsieur Carl Ruest, directeur du service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Phares pour effectuer le relevé des conduites identifiées sur le terrain et préparer la demande de lotissement par monsieur Nelson Banville arpenteur-géomètre. Coût du mandat : 2 035\$ plus taxes et la municipalité paiera la moitié étant donné que cette opération est due à l'achat d'une parcelle de terrain.

10. GARAGE MUNICIPAL

La pépinière Ford 1993 éprouve des problèmes mécaniques de grandes ampleurs. Dossier à suivre

11. ENGAGEMENT DES CHAUFFEURS POUR LA PROCHAINE SAISON

Monsieur Steeve Michaud

16-194 Il est proposé par monsieur Pierre Gosselin,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

QUE le conseil engage monsieur Steeve Michaud, à titre de chauffeur et à l'entretien des véhicules. L'emploi à temps plein débutera le **27 novembre 2016** pour se terminer le **11 mars 2017**. Avant et après ces dates, il travaillera à temps partiel à taux horaire selon la grille des salaires, dont le taux est fixé par le conseil.

QUE le conseil autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail.

Monsieur Nelson Soucy

16-195 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et résolu unanimement :

QUE le conseil engage monsieur Nelson Soucy, à titre de chauffeur et à l'entretien des véhicules. L'emploi à temps plein débutera le **4 décembre 2016** pour se terminer le **11 mars 2017**. Avant et après ces dates, il travaillera à temps partiel à taux horaire selon la grille des salaires, dont le taux est fixé par le conseil.

QUE le conseil autorise monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire et madame Josette Bouillon, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail.

12. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LE BUDGET 2017

Avis de motion

Conformément à l'article 445 du Code municipal, le conseiller monsieur Rodrigue Ouellet donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, la municipalité adoptera le règlement ayant pour objet d'établir le budget et le rapport triennal de l'année 2017 et d'imposer le taux de la taxe foncière générale, la taxe spéciale ainsi que les tarifs pour les services.

13. NOMMER UN(E) MAIRE(SSE) SUPPLÉANT(E)

- 16-196** **CONSIDÉRANT QUE** l'article 116 du Code municipal, le Conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations qui y sont attachés;
Il est proposé par monsieur Alain Goulet,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le conseil nomme monsieur Bruno Roy comme maire suppléant pour les trois (3) prochains mois. Monsieur Bruno Roy accepte.

14. DOSSIERS DES ÉLUS

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à certains commentaires négatifs de citoyens sur la chaussée des chemins municipaux; Messieurs Steeve Michaud et Roberto Fortin feront du remblayage à divers endroits.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 16-197** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Alain Goulet
et unanimement résolu de lever la séance à 20h20.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.